

RCS : DOUAI Code greffe : 5952

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de DOUAI atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 00447 Numéro SIREN : 509 479 580 Nom ou dénomination : A2MICILE DOUAISIS

Ce dépôt a été enregistré le 30/05/2022 sous le numéro de dépôt 1921

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Fabienne MAZON

Signé par Fabienne MAZON
✓ Signé et certifié par yousign

Joël CHAULET

Signé par Joël CHAULET
✓ Signé et certifié par yousign

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2021			31/12/2020
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	1 625,00	1 625,00		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	5 683,79	4 564,31	1 119,48	1 549,48
ACTIF CIRCULANT	Autres immobilisations corporelles	35 776,47	17 697,05	18 079,42	13 998,84
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts	15 571,00		15 571,00	13 721,00
	Autres immobilisations financières	369,00		369,00	369,00
	TOTAL (II)	59 025,26	23 886,36	35 138,90	29 638,32
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	172 945,38	3 161,25	169 784,13	265 644,57
	Autres créances	24 326,16		24 326,16	28 600,36
	Capital souscrit appelé, non versé				
COMPTES DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	125 591,80		125 591,80	91 996,95
	Charges constatées d'avance	766,15		766,15	
	TOTAL (III)	323 629,49	3 161,25	320 468,24	386 241,88
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	382 654,75	27 047,61	355 607,14	415 880,20

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

2 150,00

300,00

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2021

31/12/2020

Capitaux Propres	Capital social ou individuel	2 000,00	2 000,00
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	200,00	200,00
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
Autres fonds propres	Autres réserves		
	Report à nouveau	885,97	758,55
	Résultat de l'exercice	7 608,70	80 127,42
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	10 694,67	83 085,97
Provisions	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Provisions	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	3 500,00	3 500,00
	Provisions pour charges		
DETTES (1)	Total des provisions	3 500,00	3 500,00
	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	102 823,90	116 840,52
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 367,63	14 602,29
	Dettes fiscales et sociales	176 702,05	187 547,94
DETTES DIVERSES	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	45 518,89	10 303,48
	Produits constatés d'avance (1)		
DETTES DIVERSES	Total des dettes	341 412,47	329 294,23
DETTES DIVERSES	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	355 607,14	415 880,20
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		7 608,70	80 127,42
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		341 412,47	329 294,23
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		1 004,82	1 840,52
(3) Dont emprunts participatifs			

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière définies par le règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **355 607** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 258 022** euros et un total **charges** de **1 250 413** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **7 609** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2021** et finit le **31/12/2021**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Logiciels	de 1 à 3 ans
Installations, agencements	de 5 à 10 ans
Matériel et outillage	de 5 à 10 ans
Matériel de transport	de 4 à 5 ans
Matériel de bureau & informatique	de 3 à 10 ans
Mobilier	10 ans

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Effort construction

La cotisation est supportée sous la forme de prêts consentis par la société.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2021
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	1 625,00					1 625,00
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 625,00					1 625,00
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	5 683,79					5 683,79
	Instal., agencement, aménagement divers	16 975,48		4 603,50			21 578,98
	Matériel de transport	385,00					385,00
	Matériel de bureau, mobilier	11 664,82		2 147,67			13 812,49
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	34 709,09		6 751,17			41 460,26
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	14 090,00		6 350,00		4 500,00	15 940,00
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	14 090,00		6 350,00		4 500,00	15 940,00
TOTAL		50 424,09		13 101,17		4 500,00	59 025,26

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2021
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	1 625,00			1 625,00
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 625,00			1 625,00
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	4 134,31	430,00		4 564,31
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	4 075,37	1 894,52		5 969,89
	Matériel de transport	288,64	38,50		327,14
	Matériel de bureau, mobilier	10 662,45	737,57		11 400,02
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	19 160,77	3 100,59		22 261,36
TOTAL		20 785,77	3 100,59		23 886,36

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros

Début exercice

Augmentations

Diminutions

31/12/2021

PROVISIONS REGLEMENTEES

Reconstruction gisements miniers et pétroliers

Provisions pour investissement

Provisions pour hausse des prix

Provisions pour amortissements dérogatoires

Provisions fiscales pour prêts d'installation

Provisions autres

PROVISIONS REGLEMENTEES

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Pour litiges

Pour garanties données aux clients

Pour pertes sur marchés à terme

Pour amendes et pénalités

Pour pertes de change

Pour pensions et obligations similaires

Pour impôts

Pour renouvellement des immobilisations

Provisions pour gros entretien et grandes révisions

Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer

Autres

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

PROVISIONS POUR DEPRECIATION

Sur immobilisations {
incorporelles
corporelles
des titres mis en équivalence
titres de participation
autres immo. financières

Sur stocks et en-cours

Sur comptes clients

Autres

PROVISIONS POUR DEPRECIATION

TOTAL GENERAL

3 561,31

3 161,25

61,31

6 661,25

Dont dotations
et reprises

- d'exploitation

- financières

- exceptionnelles

3 161,25

61,31

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

	31/12/2021	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations		
	Prêts (1) (2)	15 571,00	2 150,00
	Autres immobilisations financières	369,00	13 421,00
			369,00
	Clients douteux ou litigieux		
	Autres créances clients	172 945,38	172 945,38
	Créances représentatives des titres prêtés		
	Personnel et comptes rattachés	1 188,54	1 188,54
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		
	Impôts sur les bénéfices	18 334,00	18 334,00
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 540,01	1 540,01
	Autres impôts, taxes versements assimilés		
	Divers		
	Groupe et associés (2)		
	Débiteurs divers	3 263,61	3 263,61
	Charges constatées d'avances	766,15	766,15
	TOTAL DES CREANCES	213 977,69	200 187,69
			13 790,00
(1)	Prêts accordés en cours d'exercice	6 350,00	
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice	4 500,00	
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		

	31/12/2021	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)			
	Autres emprunts obligataires (1)			
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	1 004,82	1 004,82	
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	101 819,08	101 819,08	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			
	Fournisseurs et comptes rattachés	16 367,63	16 367,63	
	Personnel et comptes rattachés	120 960,38	120 960,38	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	46 451,78	46 451,78	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	7 429,53	7 429,53	
	Obligations cautionnées			
	Autres impôts, taxes et assimilés	1 860,36	1 860,36	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Groupe et associés (2)			
	Autres dettes	45 518,89	45 518,89	
	Dette représentative de titres empruntés			
	Produits constatés d'avance			
	TOTAL DES DETTES	341 412,47	341 412,47	
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	115 000,00		
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice	141 874,70		
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)			

Capital social

Etat exprimé en euros

31/12/2021

Nombre

Val. Nominale

Montant

ACTIONS / PARTS SOCIALES

Du capital social début exercice

20,00

100,0000

2 000,00

Emises pendant l'exercice

0,0000

Remboursées pendant l'exercice

0,0000

Du capital social fin d'exercice

20,00

100,0000

2 000,00

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2021

Total des Charges à payer		126 090
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		2 641
<i>FACTURES NON PARVENUES</i>	<i>2 641</i>	
Dettes fiscales et sociales		123 448
<i>PROVISIONS POUR CONGES PAYES</i>	<i>79 154</i>	
<i>PROV/MODULATION</i>	<i>24 662</i>	
<i>CH. SOC. S/ CP</i>	<i>10 073</i>	
<i>MODULATION - CHARGES PATRONALES PROVISIONS POUR</i>	<i>2 466</i>	
<i>TA - FORMATION PRO. CONTINUE</i>	<i>6 890</i>	
<i>ETAT CHARGES A PAYER</i>	<i>203</i>	

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2021

Total des Produits à recevoir		669
Autres créances clients <i>CLIENTS FAE</i>	669	669

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros		Période	Montants	31/12/2021
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION				766
Calendrier			766	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL				766

A2MICILE DOUAISIS

Société à responsabilité limitée au
capital de 2.000 Euros
Siège social : 235, Boulevard Paul Hayez
59500 DOUAI

509 479 580 RCS DOUAI

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 AVRIL 2022

L'an deux mille vingt-deux, le trente avril, à huit heures, les associés se sont réunies au siège social, en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, sur convocation verbale de la gérance.

Sont présentes :

➤ Madame Fabienne MAZON
titulaire de huit parts sociales en pleine propriété, ci 8 parts

➤ La Société A2MICILE EUROPE S.A.,
titulaire de douze parts sociales en pleine propriété, ci 12 parts

Total des parts présentes : 20 parts sociales en pleine propriété sur les 20 parts composant le capital social.

Madame Fabienne MAZON préside la séance, en qualité de gérante associée.

La Présidente constate que les associés présents possèdent la totalité des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'Assemblée peut valablement délibérer.

La Présidente déclare que tous les documents prescrits par l'article R.223-18 du Code de commerce, ont été tenus à la disposition des associés au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'Assemblée.

L'Assemblée, à sa demande, lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis la Présidente rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Mode de consultation,
- Rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021,
- Quitus à la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et affectation du résultat
- Rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce, approbation de ces conventions,
- Renouvellement du mandat de la gérance
- Pouvoirs.

La Présidente donne ensuite lecture :

- du rapport de gestion de la gérance,
- du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce.

La Présidente ouvre la discussion.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

Les associés prennent acte de la convocation verbale de la gérance. En conséquence, l'Assemblée, comprenant tous les associés, sans exception, présents et propriétaires de la totalité des parts composant le capital social, déclare bonne et valable la convocation faite par la gérance aux associés à l'effet d'y assister, sans qu'aient été observés les délais et modes légaux et statutaires de convocation, couvre expressément toutes irrégularités résultant de cette circonstance, et renonce à se prévaloir d'aucune nullité.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021, approuve ledit rapport de gestion, ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021, lesquels font apparaître un résultat bénéficiaire de 7.608,70 Euros.

Elle prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 font ressortir un bénéfice d'un montant de 7.608,70 Euros, que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

Résultat de l'exercice	E.	7.608,70
Report à nouveau	E.	<u>885,97</u>
TOTAL DISPONIBLE	E.	8.494,67
A titre de dividendes	E.	8.000,00
Au report à nouveau	E.	<u>494,67</u>
TOTAL DISPONIBLE	E.	8.494,97

Ce dividende de 8.000,00 Euros, sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Ce dividende de 8.000,00 Euros ne sera pas éligible à l'abattement de 40 % prévu au 2° de l'article 158-3 du Code Général des Impôts, puisque seules les personnes physiques fiscalement domiciliées en France y ont droit.

Afin de se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale prend acte que les sommes distribuées au titre des trois exercices précédents, éligibles ou non à l'abattement, se sont élevées à :

Exercices	Revenus éligibles à l'abattement	Revenus non éligibles à l'abattement
31/12/2020	32.000	48.000
31/12/2019	56.000	84.000
31/12/2018	77.960	116.940

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la gérance sur l'absence de convention, de la nature de celles visées à l'article L.223-19 du Code de commerce, approuve ledit rapport dans son intégralité.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la gérance décide de renouveler le mandat de la gérante, Madame Fabienne MAZON, pour une durée déterminée, qui ne pourra excéder le jour de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle statuant sur les comptes de l'exercice social clos au 31 décembre 2022

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le gérant et par les associés présents.

Fabienne MAZON
Gérante

A2MICILE EUROPE S.A,
Représenté par son Président
du Conseil d'Administration,
Joël CHAULET